

- Pour l'Angleterre . . . . M. W. FARR, chef de la section de statistique du *General Register Office*, à Londres.
- » l'Autriche . . . . M. le baron DE CZOERNIG, conseiller privé actuel, président de la commission centrale de statistique, à Vienne.
- » la Bavière . . . . M. le Dr DE HERMANN, directeur de la statistique, etc., à Munich.
- » la Belgique . . . . MM. QUETELET et HEUSCHLING, président et secrétaire de la commission centrale de statistique de Belgique.
- » le Danemark . . . M. DAVID, directeur du bureau de statistique, à Copenhague.
- » l'Espagne . . . . MM. le comte DE RIPALDA et DE SANTOS, directeurs des bureaux statistiques, à Madrid.
- » les États Romains\* » d'après les documents officiels.
- » la France . . . . M. A. LEGOYT, chef de la division de la statistique générale, à Paris.
- » la Grèce\* . . . . M. SPILIOYANIS, directeur du bureau de statistique, à Athènes.
- » le Hanovre . . . . M. WAPPÆUS, professeur à l'université de Göttingue.
- » l'Italie\* . . . . M. le Dr MAESTRI, directeur du bureau de statistique, à Turin.
- » les Pays-Bas . . . M. DE BAUMHAUER, référendaire de la statistique générale, à la Haye.

\* Les pays marqués d'un astérisque ne prirent point part à la réunion de Londres, mais ils adoptèrent plus tard ce qui y avait été décidé.

- Pour le Portugal\* . . . M. le comte d'AVILA, conseiller d'État et ancien ministre.
- » la Prusse . . . . M. le Dr ENGEL, directeur du bureau royal de statistique, à Berlin.
- » la Russie . . . . M. DE BUSCHEN, conseiller aulique, membre du comité central de statistique, à St-Petersbourg.
- » la Saxe royale\* . . M. WEINLIG, conseiller intime au ministère de l'intérieur, à Dresde.
- » la Saxe ducale. . . M. HOFF, directeur de la banque d'assurances, à Gotha.
- » la Suède . . . . M. le Dr BERG, directeur du bureau de statistique, à Stockholm.
- » la Norwège\* . . . M. AALL, chef du bureau de statistique, à Christiania.
- » la Suisse . . . . M. le Dr STOESSEL, secrétaire du bureau fédéral de statistique, à Berne.
- » le Wurtemberg\* . . M. DE RUMELIN, directeur du bureau de statistique, à Stuttgart.
- » les États-Unis d'Amé-M. J.-C.-G. KENNEDY, directeur du 8<sup>e</sup> recensement américain.

Désirant mettre de l'ensemble dans les travaux, on jugea nécessaire de désigner une nation pour décider, d'accord avec les autres, le chemin qu'on aurait à suivre pour marcher avec unité. Il fallut correspondre pendant quelque temps, pour tomber d'accord sur un plan aussi vaste

\* Voyez la note à la page précédente.

et pour réunir les documents de vingt-deux nations différentes.

Malgré toutes les difficultés que présentait l'exécution d'un plan semblable, l'esprit d'unité qui existait entre les différentes nations et la certitude de concourir à un but utile permirent d'exécuter le travail qu'il s'agissait de faire. Les différentes nations furent placées dans le nouveau recueil, d'après l'ordre alphabétique, et en présentant, autant que possible, les mêmes documents dans le même ordre et d'après les mêmes divisions, en distinguant successivement la population, les naissances, les décès et les mariages.

C'est ce travail qui a pu paraître enfin au commencement de cette année, et qui n'a pu être publié encore avant d'avoir été vu par les différents auteurs qui ont concouru à sa rédaction.

L'ouvrage se compose de trois parties : la *première* donne un aperçu général des tableaux communiqués pour chaque pays; dans la *troisième*, qui est la plus étendue, on trouve les tableaux numériques produits par les directeurs généraux de la statistique de ces différents pays, conformément aux plans arrêtés d'avance, dans la vue d'amener entre les résultats le plus d'analogie et de ressemblance possible. La *deuxième* partie renferme des notes explicatives de ces documents : on conçoit, en effet, qu'en prenant les choses dans l'état actuel, il a été à peu près impossible d'établir, pour les différentes nations, des degrés de comparaison valable entre les différents documents qu'elles ont recueillis pour l'appréciation des mêmes

choses. C'est à faire disparaître ces inégalités, ou du moins à en faire apprécier les effets, que la statistique comparée doit s'attacher de plus en plus. On conçoit qu'il sera toujours difficile d'avoir dans les différents pays des relevés opérés d'après les mêmes principes et avec les mêmes soins, mais l'on doit tendre au moins à s'en rapprocher le plus possible. C'est ce qu'ont fort bien compris les statisticiens préposés au recoulement des documents officiels, tout en cherchant néanmoins à s'écarter le moins possible des vues générales qui rendraient les nombres immédiatement comparables.

Nous nous bornerons ici à jeter un coup d'œil sur la partie du document qui vient de paraître, c'est-à-dire sur l'aperçu général des tableaux communiqués par chaque pays.

Nous trouvons, en premier lieu, un aperçu de la population, en faisant la distinction des sexes, l'indication de l'année du dénombrement, l'étendue en hectares, puis le rapport du nombre des habitants à cette même étendue.

ÉTATS DIVERS.	ANNÉE du dénombrement.	HABITANTS			Étendue en HECTARES.	Étendue en HECTARES par 1,000 habit.
		Sexe MASCULIN.	Sexe FÉMININ.	Total.		
Angleterre, Écosse et Irlande . . . . .	1861.	14,579,658				
Autriche . . . . .	1857.	18,684,241	14,941,441	1 29,521,079	51,729,165	1,082
Bavière . . . . .	1861.	2,514,328	18,766,642	37,450,885	66,318,151	1,776
Belgique . . . . .	1856.	2,271,785	2,373,509	4,689,857	7,564,604	1,615
Danemark . . . . .	1860.	1,296,829	2,237,777	4,329,560	2,943,559	650
Espagne . . . . .	1860.	7,781,351	1,598,195	2,605,024	5,857,525	2,241
États-Romains . . . . .	1855.	1,399,729	7,907,000	15,658,351	50,705,600	5,244
France . . . . .	1861.	18,643,276	1,524,449	2 5,124,668	4,129,476	1,558
Grèce . . . . .	1861.	567,544	18,741,057	57,586,515	65,027,891	1,686
Hanovre . . . . .	1861.	945,581	529,436	1,096,810	4,542,700	4,142
Italie . . . . .	1861.	10,897,256	944,489	1,888,070	5,845,705	2,057
Pays-Bas . . . . .	1859.	1,616,557	10,880,098	21,777,554	25,952,051	1,191
Portugal . . . . .	1861.	»	1,677,220	5,295,577	5,285,997	997
Prusse . . . . .	1861.	9,212,415	»	5,695,565	8,599,518	2,528
Russie d'Europe . . . . .	1858.	29,551,275	9,278,807	18,491,220	28,954,822	1,566
Saxe royale . . . . .	1861.	1,088,955	29,948,971	5 59,500,246	477,888,567	8,059
Duché de Saxe-Meiningen . . . . .	1861.	84,179	1,456,597	2,225,240	1,500,500	674
— Saxe-Altenbourg . . . . .	1861.	67,511	88,162	172,541	256,027	1,569
— Saxe-Cobourg . . . . .	1861.	22,641	69,631	157,162	151,756	960
— Saxe-Gotha . . . . .	1861.	54,928	24,558	46,999	54,900	1,168
Suède . . . . .	1860.	1,874,599	57,489	112,417	141,855	1,262
Norwège . . . . .	1855.	729,905	1,983,529	5,859,728	59,924,155	10,544
Suisse . . . . .	1860.	1,256,562	760,142	1,490,047	51,851,865	21,365
Wurtemberg . . . . .	1861.	850,192	1,274,152	2,510,494	4,141,800	1,650
États-Unis . . . . .	1860.	»	890,316	1,720,708	1,944,697	1,150
			»	4 51,429,891	750,551,049	25,200

<sup>1</sup> Non compris 12,708 soldats et marins nés dans les colonies et

<sup>2</sup> Y compris 490 personnes qui n'ont pu être classées par sexe.

<sup>3</sup> Sans la Pologne et la Finlande, et sans la partie attribuée aux  
ments de Perm et d'Orenbourg, situées au delà de l'Oural

<sup>4</sup> États-Unis, 8<sup>e</sup> recensement, 1860; 27,477,090 livres, 5,952,801

les pays étrangers.

vice-royaume de Caucase, mais avec les parties des gouverne-  
(Sibérie).

esclaves; total 51,429,891.

La Turquie, la Savoie, les principautés danubiennes, et les petits États de l'Allemagne ne se trouvent pas compris dans ce tableau, qui pourra représenter du reste l'état général de la population par toute l'Europe et dans les États-Unis d'Amérique.

Quelques pays, plus avancés que les autres sous le rapport de la statistique, ont pu donner leurs documents avec plus de détails et avoir égard, par exemple, au nombre d'individus employés par l'agriculture, l'industrie, le commerce, la force publique, etc.

On remarque aussi que dans tous les pays, au moins pendant les dix ou vingt dernières années, la population était plus ou moins croissante dans les divers États.

Le tableau suivant présente, sous ce rapport, un exemple de la fécondité dans les différents pays.

*Population et naissances en général, non compris les mort-nés.*

ÉTATS.	Population.	ANNÉE du recense- ment.	Total des NAISSANCES pour une année.	Habitants par NAISSANCE pour une année.
Angleterre et pays de Galles . . .	20,066,224	1860.	684,048	29,5
Autriche . . .	57,450,885	1857.	1,455,051	26,1
Bavière . . .	4,689,857	1861.	160,105	29,5
Belgique . . .	4,529,560	1856.	154,187	55,7
Danemark <sup>1</sup> . . .	2,605,024	1860.	89,186	29,2
Espagne <sup>1</sup> . . .	15,658,551	1861.	611,609	25,6
France . . .	57,586,515	1861.	956,875	59,1
Grèce . . .	1,096,810	1861.	52,405	55,8
Hanovre . . .	1,888,070	1858.	60,567	51,2
Pays-Bas . . .	5,295,577	1860.	115,569	28,5
Portugal . . .	5,695,565	1861.	152,250	27,9
Prusse . . .	18,491,220	1861.	692,989	26,5
Russie . . .	59,500,246	1858.	2,896,950	20,5
Saxe royale . . .	2,225,240	1861.	90,805	24,5
Suède . . .	5,859,728	1860.	555,162	29,9
Norwége . . .	1,490,047	1860.	55,074	28,1
Wurtemberg . . .	1,720,708	1861.	64,291	26,8

<sup>1</sup> Les mort-nés n'étant pas indiqués dans plusieurs des publications, il est à supposer qu'ils sont compris parmi les naissances.

Dans le tableau précédent la fécondité, pour chaque pays, n'est donnée que pendant l'année où le recensement de la population a été fait. Nous avons jugé à propos de donner la fécondité d'après les naissances pendant un certain nombre d'années et, en général, pour les dix années de 1851 à 1860. On trouvera les valeurs dans le tableau suivant :

PAYS.	FÉCONDITÉ.	
	Une année.	Plusieurs années.
France . . . . .	59,1	59,2
Grèce . . . . .	55,8	54,7
Belgique . . . . .	55,7	55,0
Hanovre . . . . .	51,2	52,9
Angleterre . . . . .	29,5	51,0
Bavière . . . . .	29,5	50,8
Suède . . . . .	29,9	50,7
Pays-Bas. . . . .	28,5	50,6
Danemark. . . . .	29,2	50,4
Norvège . . . . .	28,1	50,5
Portugal . . . . .	27,9	»
Espagne . . . . .	25,6	27,5
Autriche . . . . .	26,1	27,1
Wurtemberg. . . . .	26,8	»
Prusse . . . . .	26,5	25,1
Saxe royale . . . . .	24,5	24,5
Russie. . . . .	20,5	»

C'est donc en France que la fécondité a été la moins forte, et en Russie on a eu l'excès contraire. Le rapport même, pour les différents pays, est assez sensible, puisqu'il

varie à peu près de 2 à 1, c'est-à-dire que, toutes choses égales, il naît deux fois autant d'enfants en Russie qu'en France. Je crois qu'on peut dire sans trop d'erreur que 50 : 1 est à peu près le rapport de la population au nombre d'enfants naissant, en négligeant le chiffre de la Russie dans la récapitulation générale.

Ce tableau pour la fécondité, comparé à celui que nous donnerons plus loin pour la mortalité, montre que la population est généralement croissante dans les différents pays, mais à des degrés différents. Le plus fort accroissement a eu lieu en Russie; le nombre des naissances, en 1858, était de 1 sur 20 habitants. Mais ce rapport est loin d'être aussi fort partout ailleurs : en France, on ne comptait, en 1861, qu'une seule naissance sur 59 habitants; et, pendant les dix années antérieures de 1851 à 1860, le rapport, dans le même pays, se conservait à peu près identiquement le même. Il était en général beaucoup plus fort ailleurs, et la plupart des États présentaient des rapports qui tombaient, dans des limites assez étroites, autour de 1 à 50.

Les relevés des naissances faits dans les différents pays tendent à prouver que c'est à tort qu'on a cru que le rapport pour la naissance des deux sexes variait beaucoup selon les climats : la différence au contraire est très-faible : pour 1000 naissances féminines, on a compté en Suède 1047 naissances masculines, et en Espagne 1068. Et que l'on ne croie pas que cette légère différence tienne aux climats du Nord et du Sud, car malgré son rapprochement de la Suède, l'on trouve pour le Danemark 1062, à peu près comme pour l'Espagne.

La légitimité ou l'illégitimité des unions produit une différence plus marquée, pour les sexes des enfants, que la différence des climats. On demande naturellement l'explication de cette différence : la légitimité d'une naissance étant le résultat d'un acte social, la différence que l'on constate doit être attribuée aux soins prodigués à l'enfant et à la mère pendant l'accouchement. Mais, si toutes choses égales, on donne plus de soins à des enfants légitimes, il arrivera qu'on perdra moins d'enfants à l'instant de la naissance et surtout des garçons, dont la mise au jour est entourée de plus de dangers que celle des filles.

Cette dernière assertion est bien constatée par le relevé annuel des naissances masculines et des naissances féminines : c'est un résultat qui se vérifie malheureusement tous les ans.

Parmi les périodes naturelles qui se manifestent dans les résultats statistiques, il n'en est pas de plus intéressantes ni de mieux marquées que celles que donne la marche de la terre, soit par sa révolution annuelle dans son orbite autour du soleil, soit par sa rotation diurne autour de son propre axe. La période *annuelle* est bien connue aujourd'hui, et ses effets scientifiques ont été appréciés dans la plupart des pays; quant à la période *diurne*, on ne la connaît guère que d'une manière générale. Je me suis occupé de cette recherche pour la Belgique, mais mes résultats n'offrent pas tous les détails que j'aurais désiré pouvoir leur donner; ils sont suffisants cependant pour constater les effets produits; mais nous n'avons guère

d'autres résultats auxquels nous puissions les comparer ici (1).

Les naissances même n'ont pu être déterminées, pour leur marche mensuelle, que dans un petit nombre de pays, bien que nous soyons persuadé que les nombres existent dans la plupart des États : les registres des naissances, des décès et des mariages ont dû y être tenus d'une manière régulière, et de jour en jour, comme l'indiquait l'ordre des phénomènes.

(1) Voyez l'ouvrage : *Essai de physique sociale ou recherches sur l'homme et le développement de ses facultés*, t. I, pp. 96 et suiv., par A. Quetelet, 2 vol. in-8°. Paris, 1855, chez Bachelier.

*Naissances par mois.*

MOIS.	AUTRICHE.		BELGIQUE.		FRANCE.		GRÈCE.		PAYS-BAS.		SUÈDE.	
	1856 à 1857.		1851 à 1860.		1855 à 1860.		1861.		1850 à 1859.		1856-1860.	
Janvier.	257,516	125,576	708,928	5,925	97,669	54,540						
Février.	296,661	121,263	679,324	5,161	96,124	50,402						
Mars.	258,097	152,788	747,798	2,009	105,155	55,822						
Avril.	221,832	120,625	689,655	2,377	91,545	52,468						
Mai.	227,550	116,955	662,250	1,975	86,008	52,525						
Jun.	215,402	107,556	602,029	1,720	75,965	49,051						
Juillet.	250,706	104,467	615,302	2,170	78,058	48,912						
Août.	256,815	106,524	656,569	2,272	86,868	48,445						
Septembre.	244,466	108,511	644,216	2,508	90,914	56,298						
Octobre.	249,059	109,551	654,325	5,516	91,725	55,955						
Novembre.	254,965	106,944	640,824	5,694	87,994	51,667						
Decembre.	226,004	113,279	654,769	5,082	90,476	54,568						
Totaux.	2,786,249	1,571,197	7,955,543	52,505	1,075,979	628,257						
Hiver.	702,074	577,429	2,156,250	9,595	286,928	160,564						
Printemps.	664,584	544,912	1,955,892	6,070	255,516	134,042						
Été.	708,985	519,102	1,895,087	6,750	255,840	135,645						
Automne.	710,706	529,754	1,950,416	10,092	269,895	139,988						

<sup>1</sup> Il faut avoir égard aux mois de 50 et 51 jours, et spécialement à la longueur du mois de février.

Tous ces nombres ne présentent pas les mêmes garanties : l'on ne peut comparer, par exemple, les résultats recueillis pendant une année seulement dans le royaume de Grèce, aux résultats que donnent l'Autriche pour deux années et la France pour huit années. On peut dire, d'après la théorie, que les valeurs des résultats sont comme

$$\sqrt{52,505} \text{ est à } \sqrt{2,786,249} \text{ ou à } \sqrt{7,955,543};$$

ou bien encore, approximativement, comme 18 est à 167 ou à 282. L'importance du résultat de la Grèce, comparative-ment aux résultats des deux autres pays, est donc à peu près comme 1 est à 9 pour l'Autriche, et comme 1 est à 16 pour la France. Ce qui lui attribue une bien faible valeur numérique.

Le résultat le mieux prononcé, parmi ceux qu'indiquent les colonnes précédentes, se trouve dans le *maximum* de février, en tenant compte de l'inégale durée du mois; il se fait remarquer dans tous les pays que nous venons d'indiquer. Il existe un second *maximum*, celui de septembre; il en est éloigné de sept mois environ : on le trouve à la fois dans les documents de cinq États; un sixième, la Grèce, paraît faire exception : il s'y produit un peu plus tard au mois de novembre. Mais l'on ne peut rien conclure à ce sujet à l'aide des documents actuels, qui n'embrassent qu'une seule année et qui s'étendent sur un pays très-restreint. Nous pouvons dire en conséquence que les *maxima*, pour les naissances, sont généralement bien concordants et se présentent aux mois de février et de septembre.

Quant aux *minima*, les époques sont moins fidèlement marquées : l'un se présente vers le solstice d'été, entre les mois de juin et de juillet ; en Suède, il arrive seulement en août. Le second *minimum* arrive entre novembre et décembre. Les époques sont donc à peu près séparées par une saison : les *maxima* arrivent à la fin de l'hiver et de l'été ; les *minima* à la fin du printemps et de l'automne.

Si l'on considère maintenant qu'il faut compter généralement neuf mois d'intervalle entre l'époque de la conception et l'époque de l'enfantement, on pourra dire que l'homme se reproduit à toutes les époques de l'année, mais plus spécialement à la fin du printemps et de l'automne, et qu'il se reproduit le moins pendant l'été et l'hiver. Ces époques se rapportent à notre climat, mais il serait curieux de rechercher si elles se présentent de la même manière dans l'hémisphère austral et à six mois de distance, en faisant dépendre le phénomène de la durée des saisons. C'est un problème curieux qu'il serait intéressant de résoudre, dans l'intérêt de la science ; mais il importerait d'opérer autant que possible chez les antipodes des peuples entre lesquels on voudrait établir des comparaisons. La science statistique est naissante encore ; et elle a franchi jusqu'à présent d'un pas peu assuré les limites de l'Europe, tout en restant dans le domaine des sciences naturelles.

Nous venons de voir comment les pays se rangent d'après l'ordre des naissances ; il n'est pas moins intéressant de connaître comment ils se classent par rapport aux décès. Cette comparaison est tout aussi intéressante que la première qu'elle sert à compléter : pour l'établir, nous avons

classé, dans le petit tableau qui suit, les États d'après le nombre croissant des décès que l'on y compte.

Les deux pays qui figurent en tête de notre tableau, pour la faiblesse de la mortalité, sont la Suède et la Norvège ; d'une autre part, nous avons déjà vu, dans notre premier tableau, que la fécondité y était moyenne. Il devait nécessairement résulter de là un accroissement de population, puisqu'il naît un individu sur 50 habitants, tandis qu'il n'en meurt qu'un sur 54 environ. L'Angleterre se trouvait dans une position à peu près semblable ; puis venaient le Danemark, la Belgique et le Hanovre. Cette situation semble prouver un véritable bien-être, puisqu'avec une mortalité faible on trouve un accroissement rapide de population.

La France avait la fécondité la moins forte des seize États que nous avons pu comparer ; nous voyons cependant que sa mortalité est à peu près la même que dans les pays précédents : en moyenne, on n'y compte qu'un décès sur 45 à 46 individus, tandis qu'il naît un enfant sur 59 ; de sorte que les conclusions numériques lui sont avantageuses, moins toutefois que dans les États précités.

La Grèce, comparativement, produit un nombre considérable d'enfants, si nous pouvions la juger d'après les documents d'une seule année, et nous ferons la même remarque pour le Portugal.

L'année 1859, pour les Pays-Bas, paraît avoir été fatale à la fécondité, et placerait ce pays dans une situation assez mauvaise, si les moyennes des dix années précédentes ne le rangeaient au-dessus de la valeur moyenne ; position



qui semble lui appartenir en effet suivant tous ses documents antérieurs.

PAYS.	MORTALITÉ.	
	Une année.	Plusieurs années.
Norvège . . . . .	54,4	53,4
Angleterre . . . . .	54,5	55,2
Suède . . . . .	57,2	47,7
Danemark . . . . .	46,1	46,6
Belgique . . . . .	48,8	44,5
Portugal . . . . .	48,1	»
Hanovre . . . . .	42,7	44,1
France . . . . .	47,8	45,1
Grèce . . . . .	47,7	»
Pays-Bas . . . . .	51,9	40,5
Prusse . . . . .	57,2	58,2
Autriche . . . . .	56,8	56,5
Espagne . . . . .	57,5	56,2
Saxe royale . . . . .	55,0	56,0
Bavière . . . . .	58,2	53,5
Russie . . . . .	26,6	»

La moyenne des décès, en exceptant la Russie, serait de 1 pour 44 habitants à peu près, en sorte que la population actuelle de l'Europe est sensiblement croissante : pour 44 individus qui naissent, elle n'en perd annuellement que 50.

Depuis longtemps l'attention des statisticiens s'est portée vers les *tables de mortalité* : ce serait manquer à l'un des besoins les plus importants de la société, si nous évitions de toucher à un sujet aussi intéressant. On s'en est occupé toutefois dans des vues bien différentes : les uns, désirant

étudier la mortalité en général, ont pris la société dans son ensemble, sans songer à séparer les membres dont elle se compose, et sans se préoccuper de la position qu'ils occupent. Le problème, ici, est pris dans toute sa généralité ; c'est de cette manière que nous nous proposons de l'étudier.

D'autres ont considéré la mortalité de certaines branches de la société, telles que l'état militaire, les classes aisées, les classes ouvrières, etc. ; de là, des tables diverses pour reconnaître les influences de certaines positions spéciales. Ces études séparées peuvent conduire sans doute à des résultats d'un grand intérêt ; mais, ici, elles ne répondraient pas au but que nous nous proposons : elles ne permettraient pas de comparer les peuples entre eux et de juger les différences qu'ils présentent. Elles forment plutôt l'objet des sociétés d'assurances qui basent leurs spéculations sur des tables spéciales, avec l'hypothèse d'une population ou lente ou rapide, selon la nature de l'assurance. Ici, l'on a plutôt en vue de connaître les chances de bénéfice que peut offrir l'état social, selon le but de l'assureur. On s'occupe moins, en un mot, de la rigueur des tables que des avantages des sociétés : c'est un genre de spéculations sur lequel nous n'avons pas à fixer notre attention.

Quand on réunit les tables les plus connues, on trouve de grandes divergences entre elles. La première table de mortalité fut construite, en 1695, par le célèbre astronome Halley qui la fit paraître dans les *Transactions philosophiques* de Londres. Nous l'avons reproduite parmi les vingt tables que nous avons données d'après divers

auteurs et différents pays : ces tables présentent généralement les désaccords les plus grands, sans qu'on en connaisse bien les causes véritables.

Dans les documents que nous présentons, on trouvera six tables de mortalité, et nous regrettons vivement que le nombre n'en soit pas plus grand : ce sont les tables de Suède, par M. Berg ; d'Angleterre, par M. Farr ; de Belgique, par M. Quetelet ; des Pays-Bas, par M. Baumhauer ; de France, par M. Legoyt ; de Bavière, par M. de Hermann. Nous supposons naturellement qu'elles sont calculées sur les nombres observés en général, et non sur ceux déduits de certaines fractions de la société. Ces diverses tables paraissent avoir été composées d'après l'état d'une population croissante. M. Legoyt fait connaître que les nombres qu'il donne sont moins une table de mortalité qu'une *liste de décès* observés en France : elle mérite l'attention, mais on n'a pas eu égard naturellement à l'accroissement régulier de la population. Nous ignorons si, dans les tables de Bavière et des Pays-Bas, la population a été considérée comme stationnaire : cette hypothèse pourrait expliquer la faiblesse des nombres du premier âge, qu'on y remarque.

*Durée de la vie probable des deux sexes.*

ÂGES.	SUÈDE.	ANGLET.	BELGIQUE.	PAYS-BAS.	FRANCE.	BAVIÈRE.	MOYENNE GÉNÉRALE.
	M. Berg.	M. Farr.	M. Quetelet.	M. Baumhauer.	M. Legoyt.	M. de Hermann.	
Naissance.	51	43	42	54	52	37	58,5
5 ans.	56	53	55	55	51	55	57,5
10 —	55	51	50	50	48	50	50,5
15 —	48	47	46	46	44	45	46,0
20 —	45	45	45	42	41	41	42,2
25 —	59	59	59	58	58	58	58,5
30 —	55	55	55	54	54	54	54,5
35 —	51	51	51	50	50	49	50,5
40 —	27	27	27	26	26	26	26,5
45 —	25	25	25	25	25	22	22,8
50 —	19	20	20	19	19	18	19,2
55 —	16	17	16	16	16	15	16,0
60 —	15	15	15	15	15	12	12,7
65 —	10	10	10	9	9	9	9,5
70 —	7	8	7	7	7	7	7,2
75 —	5	6	5	5	5	5	5,2
80 —	4	4	4	5	5	4	5,7

On remarquera un écart considérable en ce qui concerne la mortalité à l'instant de la naissance : les causes influentes pour cet âge ont été appréciées depuis assez longtemps et avec assez de soin pour avoir à y revenir encore. A cinq ans, la mortalité diffère déjà très-peu dans les divers pays ; elle est, pour les deux extrêmes, de 1 sur 56 en Suède, et de 1 sur 51 en France : la moyenne, pour les six pays que nous avons examinés, est de 53,5. Les deux plus grands écarts sont donc très-faibles et ils diminuent encore pour les âges suivants. Cette fluctuation dans les rapports, pour les âges qui appartiennent à la première enfance, montre assez les précautions que la société lui doit encore.

Le mariage, considéré comme institution civile, n'est pas constaté avec la même exactitude dans les différents pays : son inscription s'exécute avec plus ou moins de rigueur selon les facilités ou les entraves qu'il rencontre. Il est même des pays où les renseignements qui le concernent n'obtiennent point par l'état civil, mais où il faut recourir aux institutions ecclésiastiques pour les connaître. Ce genre de documents, fournis par l'une ou par l'autre source, doit donc nécessairement laisser à désirer dans une statistique générale.

Nous avons classé, dans le tableau qui suit, les pays d'après le nombre des mariages, en commençant par ceux où les mariages sont proportionnellement les moins fréquents; ainsi, en Bavière, d'après dix années d'observation, on ne comptait qu'un seul mariage par 161 habitants; en 1860, il est vrai, ce nombre a été exceptionnellement un peu plus grand, et l'on a compté un mariage par 146 habitants. En Portugal et en Grèce, nous n'avons les

résultats que pour l'année 1861, et les mariages y ont été proportionnellement peu nombreux comme en Bavière. Cette particularité s'observe dans ce dernier pays, par suite d'une loi qui n'autorise le mariage que quand le fiancé peut justifier d'un certain avoir; mais assez généralement il s'en dispense, et le mariage civil n'a point lieu; c'est ce qui rend les mariages légalisés si peu nombreux et les naissances illégitimes si fréquentes. Partout ailleurs, on a compté généralement 1 mariage par 129 à 150 habitants; pour la Belgique et la Suède, le rapport est un peu plus faible; au contraire, en Angleterre, en Autriche, en Danemark, en Prusse et en Hanovre, il a été un peu plus fort; quant à la Russie, le nombre des mariages est considérable; il est de 1 sur 95 habitants. Il est vrai que ce résultat n'est basé que sur une seule année.

PAYS.	ANNÉES.	Habitants pour un mariage.	ANNÉES.	Habitants pour un mariage.
Bavière . . .	1860.	146	1851-1860.	161
Portugal . . .	1861.	157	»	»
Grèce . . . .	1861.	155	»	»
Belgique . . .	1860.	129	1851-1860.	155
Suède . . . .	1860.	129	1856-1860.	151
Norvège . . .	1855.	124	1851-1860.	150
Espagne . . .	1861.	120	1858-1861.	150
France . . . .	1860.	129	1851-1860.	150
Pays-Bas . . .	1859.	122	1850-1859.	129
Autriche . . .	1857.	124	1849-1857.	127
Angleterre . .	1860.	118	1851-1860.	125
Danemark . . .	1859.	122	1855-1859.	125
Prusse . . . .	1861.	126	1859-1861.	125
Hanovre . . .	1858.	114	1854-1858.	122
Saxe royale . .	1861.	120	1859-1861.	117
Russie . . . .	1858.	95	»	»

La statistique est généralement regardée comme une science moderne et l'on a raison de la considérer comme telle. Son existence, il est vrai, se manifestait déjà dans les livres les plus anciens; la Bible en fournit des exemples nombreux, et particulièrement en ce qui concerne les recensements de la population: bien des nations aujourd'hui ne sont pas énumérées avec plus de soins et de prudence.

Chez les modernes, la statistique ne semble s'être élevée à l'état de science, qu'en adoptant un nom; on oublie qu'elle s'était constituée elle-même depuis longtemps: mais ce qui lui a mérité véritablement ce nom de science, c'est d'avoir su se prêter à toutes les conditions que les connaissances humaines avaient droit d'exiger d'elle. Les mathématiciens les premiers, et plus spécialement les astronomes, mieux que les naturalistes et les écrivains politiques, surent apprécier ce qu'on pouvait en attendre. La statistique a pris naissance presque en même temps que le calcul des probabilités, dont les premiers germes furent développés par l'illustre Pascal. Elle a fait l'objet des méditations des philosophes les plus instruits; et récemment encore, en France, de la Place, Fourier, Poisson, Lacroix, et d'autres savants en Angleterre, en Allemagne et dans les divers pays, ont inauguré dignement ses premiers pas. On a senti, depuis la nécessité de réunir autour des mathématiciens qui ont ouvert la carrière, les applications qui leur étaient nécessaires pour féconder la théorie. Peut-être aujourd'hui la science trop négligée a fait place presque exclusivement à la pratique, qui peut conduire à d'étranges erreurs, si l'on n'y prend garde.

L'HISTOIRE DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES CHEZ LES BELGES, par Ad. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, directeur de l'Observatoire royal de Bruxelles. (Extrait de la REVUE BRITANIQUE, 1865, n° 8, août.) (1).

... Les sciences dont M. Quetelet s'est fait l'historien n'appartiennent guère longtemps à une seule nation, car leurs adeptes parlent relativement une langue universelle. Les grands mathématiciens et physiciens belges sont les moins belges de tous les hommes éminents produits par leur pays, — en ce sens qu'ils ont emprunté les premiers éléments des sciences exactes à leurs devanciers de toutes les races, comme, à leur tour, ils ont légué le fruit de leurs propres travaux à leurs successeurs de diverses nationalités. Aussi la liste alphabétique des savants cités par M. Quetelet

(1) L'ouvrage dont on trouve ici le titre a été composé dans des instants où je sentais le besoin de me ranimer par de grands et généreux exemples. Je puis avoir envisagé mon pays avec trop d'amour peut-être, mais on voudra bien excuser ce tort en faveur du sentiment qui l'a fait naître. J'aime à citer l'auteur de l'article qu'on va lire et j'ose espérer qu'on ne l'accusera pas d'avoir exagéré pour moi le même sentiment qu'il me reproche un peu pour mes compatriotes. Sa parfaite urbanité lui fera comprendre assez pourquoi j'ai dû même supprimer le commencement de son article.

ne contient pas plus de Belges que de Français, d'Anglais, d'Allemands, etc. Ce qu'il faut reconnaître à l'honneur de la Belgique, c'est que quelques-uns de ses enfants y brillent de l'aurole la plus éclatante. M. Quetelet, assurément, se pare volontiers de son titre de Belge, il est ravi de mettre en relief les savants ses compatriotes, mais son impartialité de savant domine son légitime orgueil national, et son livre est tout autant l'histoire des sciences exactes en général que l'histoire particulière de ces sciences en Belgique. On y lit aussi avec intérêt tout ce que les mathématiques doivent aux études collectives des Académies et Universités belges, bien plus nombreuses que ne semble le comporter le chiffre de la population du royaume. Jadis on venait s'instruire de toutes les parties de l'Europe, à Louvain, à Liège, à Gand, qui, aujourd'hui, ont à concourir avec Bruxelles, dotée de tous les avantages d'une capitale; — la renommée de ces universités fut égale à celle des universités d'Allemagne et d'Angleterre. Non-seulement elles ont bien mérité de l'Europe scientifique par leurs illustres professeurs, mais encore par la diffusion du progrès intellectuel parmi les simples lettrés, grâce aux savants plus obscurs et non moins utiles qui y avaient soutenu leurs thèses. Je ne saurais analyser cet exposé de l'histoire *épisodique* des sciences exactes, dans laquelle la Belgique se distingua de siècle en siècle, soit isolément quand elle était indépendante, soit quand elle vivait d'une vie commune avec les puissances qui la dominaient, confisquant son territoire sans jamais confisquer son génie national; honneur au souverain qui la gouverne aujourd'hui, et qui, par l'es-

time qu'il témoigne aux savants comme M. Quetelet, connu par la protection qu'il accorde aux établissements scientifiques, aura contribué à rallumer dans son royaume le flambeau de son existence intellectuelle.

« Puisque je crois m'adresser à la jeunesse sérieuse, je voudrais lui citer au moins le nom d'un des grands mathématiciens dont M. Quetelet nous fait connaître les travaux, et qui me servirait à prouver que si l'on peut apprendre les langues mortes à tout âge, à tout âge aussi on risque d'éprouver un vif regret de les avoir négligées dans son enfance. Le commandeur de Nieupoort, un des beaux caractères de la Belgique contemporaine, eut à supporter par notre révolution la perte de toute sa fortune, et ce furent les mathématiques qui l'en consolèrent. Il avait déjà quarante ans lorsqu'il s'y livra. A la création de l'empire, il refusa constamment en vrai philosophe toutes les faveurs de Napoléon I<sup>er</sup>, n'acceptant que les titres scientifiques qui lui furent décernés par ses pairs de l'Institut. Son beau *Mémoire sur l'intégrabilité médiate des équations différentielles*, etc, porte cette épigraphe qui résume tout ce qu'on peut dire de sa fière indifférence pour les richesses et de sa noble indépendance comme philosophe :

*Has mihi nemo invidet opes; hæc una supersunt,  
Et jam vergentis sat erunt solatia vite.*

(Ma dernière richesse et que nul ne m'envie,  
Elle me suffira pour le soir de ma vie.)

« Quand M. de Nieupoort eut terminé son *Essai sur la théorie du raisonnement*, publié en 1805, devenu un tra-

vail complet par le développement successif des notes que l'auteur s'était seulement proposé d'ajouter à la *Logique* de Condillac, il fit cette déclaration modeste de sa tardive initiation à la science : « Mon seul guide a été cette précieuse habitude de réfléchir qu'on contracte par l'étude des sciences exactes. On jugera par le peu de livres que je cite (et je cite tous ceux que je connaissais) combien j'étais étranger à cette matière. » Ce fut l'étude de la philosophie qui fit sentir à M. de Nieuport le besoin d'approfondir les anciens, et, dit M. Quetelet, « à l'âge de soixante ans, il se mit à apprendre la langue grecque avec la même ardeur qu'il avait étudié les mathématiques à l'âge de quarante. » Une anecdote en rappelle une autre, et M. Quetelet cite ici le célèbre Gauss, qui se mit à étudier le russe à cinquante-deux ans, pour se distraire de ses travaux scientifiques, entre autres de ceux sur le magnétisme terrestre. La pléiade de savants belges qu'évoque M. Quetelet autour du nom de M. de Nieuport est certes très-brillante, mais son patriotisme y ajoute des savants naturalisés, et il n'est pas fâché de réclamer enfin, comme Belges, les trois souverains les plus puissants de l'histoire de l'Europe avant Napoléon : — Charlemagne, Godefroi de Bouillon et Charles-Quint, qu'il a bien soin de mettre en tête de chaque période du progrès scientifique dans le tableau synchrone qui résume son ouvrage. »

AMÉDÉE PICHOT.

*Supplément aux notices.*

PLANÈTES NOUVELLES DÉCOUVERTES EN 1864 ET 1865.

82<sup>me</sup> astéroïde. — ALCMENE.

La planète trouvée à Bilk, le 27 novembre 1864, par M. R. Luther, a reçu le nom d'*Alcmene*. Les éléments donnés par M. Oppolzer, de Vienne, sont :

Époque 1863, janv. 0,0 t. m. de Berlin.

$$M = 522^{\circ} 18' 28'' 5$$

$$\pi = 151 15 9,1$$

$$\Omega = 26 59 56,6$$

$$i = 2 51 26,2$$

$$\varphi = 12 54 52,2$$

$$\mu = 776'' 056$$

$$\text{Log. } a = 0,440076.$$

83<sup>me</sup> astéroïde. — BEATRIX.

M. de Gasparis a trouvé cette planète à Naples, le 26 avril 1865. Il lui a donné le nom de *Beatrix* en l'honneur du Dante.

M. Becker, à Berlin, en a donné les éléments suivants :

Époque 1863, mai 4,3, t. m. de Berlin.

$$M_0 = 17^{\circ} 9' 47'' 7$$

$$\omega = \pi - \Omega = 160 54 10,7$$

$$\Omega = 27 55 55,1$$

$$i = 5 2 11,2$$

$$\varphi = 4 49 58,8$$

$$\text{Log. } a = 0,585585.$$

$$\mu = 957'' 413.$$

84<sup>me</sup> astéroïde. — CLIO.

M. R. Luther, à Bilk, a trouvé le 25 août, à 9<sup>1</sup>/<sub>2</sub> h. du soir, cette nouvelle planète qui était de la dixième grandeur. M. Valentiner, à Berlin, en a calculé les éléments.

Époque 1863, septembre 1,0.

$$\pi = 557^{\circ} 5' 52'' 9$$

$$\odot = 527 22 40,8$$

$$i = 9 27 17,1$$

$$\varphi = 15 26 22,2$$

$$\mu = 980'' 4960$$

$$\text{Log. } a = 0,572574.$$

85<sup>me</sup> astéroïde.

Enfin, une nouvelle planète fut encore trouvée le 19 septembre par M. C.-H.-P. Peters, astronome à Clinton. La planète était claire, de 10<sup>e</sup> grandeur. M. Peters a calculé les éléments suivants, d'après les observations de septembre 19 et 30, octobre 15 et 25.

Époque 1863, janv. 0, t. m. de Berlin.

$$M_0 = 554^{\circ} 10' 43'' 7$$

$$\pi = 521 45 18, 7$$

$$\odot = 205 50 42, 4$$

$$i = 11 55 53, 4$$

$$\varphi = 11 10 56, 1$$

$$\mu = 818'' 16374$$

$$\text{Log. } a = 0,4247769.$$

## COMÈTES NOUVELLES DÉCOUVERTES EN 1864 ET 1865.

4<sup>me</sup> comète de 1864.

Cette comète a été découverte par M. Bäcker, à Nauen, le 15 décembre 1864. Sa position était à cette époque :

$$\alpha = 278^{\circ}, \delta = -1^{\circ}.$$

La comète avait l'éclat d'une étoile de septième grandeur. On ne voyait pas de noyau, mais une condensation vers le centre de la masse nébuleuse. Elle a présenté une queue assez large et courte.

Voici les éléments calculés par M. Tietjen :

$$T = 1864, \text{ déc. } 22,50076, \text{ t. m. de Berlin.}$$

$$\pi = 521^{\circ} 42' 51'' 4$$

$$\odot = 205 15 11, 8 \left. \begin{array}{l} \\ \\ \end{array} \right\} \text{Éq. m. } 1863,0.$$

$$i = 48 52 20, 2$$

$$\text{Log. } q = 9,886982.$$

Mouvement direct.

La comète a été suivie jusque vers la fin de février. Elle parcourait à peu près un parallèle en descendant un peu au Sud. Elle a passé successivement dans les constellations de l'*Aigle*, du *Verseau*, des *Poissons* et de la *Baleine*.

5<sup>me</sup> comète de 1864.

M. Bruhns a trouvé, le 31 décembre 1864, à 5 h. du matin, une nouvelle comète d'environ 2' de diamètre, ressem-

blant à une masse nébuleuse mal définie. Elle avait pour position approchée :

$$\alpha = 14^{\text{h}}2^{\text{m}}, \quad \delta = -45^{\circ}6'.$$

M. Engelmann en a calculé les éléments suivants :

$$T = 1864, \text{ déc. } 27,76616.$$

$$\pi = 162^{\circ}22'33''1$$

$$\varnothing = 540 \ 53 \ 82, 6 \left. \begin{array}{l} \\ \\ \end{array} \right\} \text{Éq. m. } 1863,0.$$

$$i = 17 \ 7 \ 13, 7$$

$$\text{Log. } q = 0,047095.$$

Mouvement rétrograde.

Cette comète très-faible a été suivie jusqu'à la fin de janvier 1865. Son mouvement, très-lent d'abord, est devenu ensuite rapide. Elle a marché vers le Sud jusqu'au 25 juin, où sa distance à l'équateur était de  $25^{\circ}\frac{1}{2}$ . Ensuite elle est remontée au Nord. Elle a traversé ainsi les constellations de la *Vierge*, du *Corbeau*, de l'*Hydre*, du *Navire* et du *Grand Chien*.

*1<sup>re</sup> comète de 1865.*

Cette comète fut aperçue au Chili, par M. Moesta, le 18 janvier. Elle se voyait fort bien à l'œil nu pendant le crépuscule. Elle avait une queue presque droite et de forme conique, d'une longueur de 25 degrés environ. La queue du côté Sud était nettement limitée, tandis que du côté opposé, à quelque distance du noyau, le bord était peu net et l'on pouvait distinguer une seconde queue latérale plus faible que la première.

Cette comète, qui n'a pas été visible pour les observatoires situés dans le Nord, a été observée à Santiago de Chili, et à Melbourne et Windsor, en Australie.

M. John Tebbutt en a calculé les éléments suivants :

$$T = 1865, \text{ janvier } 14,54054, \text{ t. m. Greenwich.}$$

$$\pi = 141^{\circ}15'37''1 \left. \begin{array}{l} \\ \\ \end{array} \right\} \text{Éq. m. } 1865,0.$$

$$\varnothing = 255 \ 5 \ 15, 5$$

$$i = 87 \ 52 \ 20, 0$$

$$q = 0,026014.$$

Mouvement rétrograde.

Le 20 janvier, la position approchée de la comète était :

$$\alpha = 20^{\text{h}}46^{\text{m}}, \quad \delta = -57^{\circ}7'.$$

Elle a marché alors assez rapidement vers le Sud ; le 1<sup>er</sup> février sa position était :

$$\alpha = 22^{\text{h}}4^{\text{m}}, \quad \delta = -50^{\circ}0'.$$

Alors elle a presque suivi la ligne du parallèle, et le 18 mars on avait :

$$\alpha = 1^{\text{h}}51^{\text{m}}, \quad \delta = -56^{\circ}35'.$$

On a pu la distinguer jusqu'au 28 mars, mais elle était à cette époque déjà très-faible.

Outre cette comète, on a observé cette année les retours de la comète de Faye et de la comète d'Encke.



ÉTOILES FILANTES DE NOVEMBRE 1863; lettre du révérend père A. Secchi à M. Ad. Quetelet.

Nous avons reçu, pendant l'impression de l'*Annuaire*, différentes communications relatives au phénomène que l'on attendait; nous citerons particulièrement la lettre que M. Secchi a bien voulu nous écrire de Rome, le 17 novembre dernier :

« Après une longue interruption, je viens renouveler notre correspondance sur un sujet qui vous occupe beaucoup. Les étoiles filantes du 15 novembre devaient être assez nombreuses, si les calculs de M. Newton étaient exacts. Je me proposais donc de les observer; mais, malheureusement, le matin du 15 j'étais hors de Rome, occupé dans d'autres engagements. Je regardais parfois le ciel et je remarquais qu'il serait favorable à l'observation.

« Le matin du 14, je fis des observations pendant trois quarts d'heure, de 4<sup>1</sup>/<sub>4</sub> à 5 heures; et, dans ce temps, j'observai vingt et une étoiles. Six de celles-ci étaient de première grandeur, de couleur rouge avec queue, et se mouvaient avec une grande vitesse. Les autres étaient assez petites et très-rapides, de sorte que plusieurs paraissaient plutôt des points.

« Le point radiant n'était pas équivoque, mais très-bien défini entre la tête du Lion et la constellation du Cancer. Les grandes, au moins, qui avaient une traînée assez longue et persistante pour pouvoir bien en juger et avec

facilité, me donnèrent cette position, assez éloignée de l'étoile Gamma.

« Le jour suivant, les observations furent répétées à la même heure et pendant le même temps, mais par deux observateurs. Nous ne réussîmes à voir que neuf étoiles. Le maximum était donc passé.

« Il résulte du nombre assez considérable des étoiles observées le 14 au matin, que l'époque du maximum approche, ou est déjà atteinte, car ce serait presque une étoile à chaque deux minutes dans une partie du ciel observé assez restreinte, puisque je ne pouvais voir que de la *Vierge* au *Taureau*, et du zénith à l'horizon. Les autres observateurs ne manqueront pas de vous informer de leur succès. Je vous prie de me tenir au courant de ce qu'ils auront vu.

« La loi par laquelle les bourrasques qui fondent sur Rome passent deux jours avant sur l'Irlande, se confirme toujours de plus en plus. Avec les constructions graphiques du Bulletin de l'Observatoire de Paris, j'ai réussi à en vérifier trois, bien nettes, pendant le mois dernier : vous en verrez le détail dans le *Bulletin météorologique* de notre observatoire. »

CONSTITUTION PHYSIQUE DU SOLEIL, par M. Chacornac.

La note de M. Chacornac sur la *Constitution physique du soleil* que nous avons donnée à la page 144 de cet *An-*

*nuaire*, nous est parvenue au commencement de 1865. L'impression de l'*Annuaire* était terminée, lorsque nous avons reçu une lettre de l'auteur, qui a bien voulu nous indiquer le supplément qu'il désirait y joindre. Nous le présentons ici; on le lira sans doute avec intérêt :

« .... Bien que je n'aie pas formellement annoncé que le globe central était à l'état lumineux et incandescent, comme je crois le démontrer maintenant, j'ai cependant fait remarquer que les lois de la physique s'opposent à ce qu'un corps aussi longtemps plongé au milieu d'une enveloppe incandescente, n'ait pas acquis une température égale à celle de cette enveloppe. D'autre part, j'ai écrit à l'Académie (des sciences de Paris), en 1855, que la photosphère s'engloutissait dans l'intérieur du soleil en perdant son éclat. J'ai donc quelque droit à m'occuper de la constitution physique du soleil; mais je serais très-aise que vous pussiez dire qu'il n'est plus douteux que le globe central est voilé par l'épaisse atmosphère absorbante qui nous masque l'éclat des matières photosphériques qu'on observe s'y engloutir, comme le montre la fig. 6 de la pl. X du dernier article que j'ai eu l'honneur de vous adresser, et que, par conséquent, ce globe est aussi lumineux et pour le moins aussi incandescent que la photosphère. »

(Villa Urbane, 24 novembre 1865.)

## DÉCÈS

DE

SA MAJESTÉ LÉOPOLD I<sup>er</sup>, ROI DES BELGES,

## PROTECTEUR

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES

ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

Le 10 décembre 1865, à 11 heures 45 minutes du matin, Sa Majesté LÉOPOLD GEORGES-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, PREMIER ROI DES BELGES, PROTECTEUR de l'Académie, né à Cobourg, le 16 décembre 1790. est décédé au château de Laeken.

L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, s'associant au deuil général du pays, a assisté en corps aux funérailles de son AUGUSTE PROTECTEUR, qui ont eu lieu le samedi, 16 décembre, à 11 heures.

AVÈNEMENT

DE

SA MAJESTÉ LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

**PROTECTEUR**

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES

ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

---

Le 17 décembre 1865, LÉOPOLD LOUIS-PHILIPPE-MARIE-VICTOR, Prince héréditaire, né à Bruxelles, le 9 avril 1835, marié, le 25 août 1855, à l'Archiduchesse Impériale et Royale, MARIE-HENRIETTE-ANNE, a été proclamé ROI DES BELGES.

L'Académie, saluant l'avènement au trône de son NOUVEAU PROTECTEUR, a présenté à Sa Majesté, par l'organe de son président annuel, M. Alvin, l'adresse suivante, lors de la réception des grands corps de l'État, qui a eu lieu au Palais de Bruxelles, le 18 décembre, à 2 heures.

SIRE,

Deux fois Votre Majesté a été la consolation et l'espérance de la patrie : après la mort du premier Prince royal de Belgique, la naissance du Duc de Brabant a consolidé l'édifice de notre nationalité; l'avènement de LÉOPOLD II au Trône vient consolider, pour une seconde fois, un peuple cruellement

frappé, en l'invitant à affermir de nouveau son indépendance et son autonomie.

L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, salue avec bonheur la joyeuse entrée d'un Prince né sur notre sol, nourri des idées qui ont dicté la Constitution belge, et formé à l'école du plus sage des Rois. Elle saisit cette première occasion de déposer aux pieds de Votre Majesté, l'hommage de son inaltérable et respectueux dévouement.

L'AUGUSTE PROTECTEUR que l'Académie regrette savait que les intérêts matériels ne sont pas seuls dignes des préoccupations du chef de l'État, que les sciences, les lettres et les arts font l'aurole des grands règnes.

C'est aussi un grand règne qui s'ouvre sous LÉOPOLD II. Ne venons-nous pas de lire, avec une admiration émue, l'immortel manifeste dont les hautes pensées, exprimées dans un grand style, sont la marque d'un esprit aussi cultivé que solide.

MADAME,

D'autres Princesses de Votre Illustre Maison ont laissé une trace brillante dans les annales de la Belgique. La Duchesse de Brabant, dès son apparition parmi nous, a fixé autour du Trône toutes ces vertus royales et cette grâce souveraine qui établissent leur empire sur les cœurs.

L'Académie, Madame, se plaît à saluer, en Votre Majesté, et la mère auguste de ses futurs Protecteurs et la digne petite-fille de sa Fondatrice de glorieuse mémoire.

TABLE DES MATIÈRES.

AVERTISSEMENT . . . . . V

ÉPHÉMÉRIDES POUR L'ANNÉE 1866.

	Pages.
ANNÉE d'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps. . . . .	5
BASES DU CALENDRIER DE L'ANNÉE 1866. — Comput ecclésiastique. — Fêtes mobiles. — Quatre-Temps. — Commencement des saisons. — Obliquité apparente de l'écliptique. . . . .	Ib.
CALENDRIER . . . . .	4
Temps sidéral au midi moyen de Bruxelles, en 1866 . . . . .	28
Durée, en temps moyen, du passage du demi-diamètre du soleil par le méridien, en 1866 . . . . .	Ib.
Table des plus grandes marées de l'année 1866. . . . .	29
Heure moyenne de la pleine mer à Anvers, pour chaque jour de l'année 1866. . . . .	50
Éclipses de soleil et de lune, en 1866 . . . . .	52
Éclipses des satellites de Jupiter, en 1866 . . . . .	56
Occultations d'étoiles et de planètes par la lune, en 1866. . . . .	57
Positions moyennes des principales étoiles pour le 1 <sup>er</sup> janvier 1866 . . . . .	40
Heure du passage de la polaire au méridien, en 1866. . . . .	42
Heure du passage de $\delta$ de la petite Ourse au méridien, en 1866. . . . .	45
Note sur les Éphémérides. . . . .	44